



Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación

<http://www.ei-ie.org>

CSEE

COMITE SYNDICAL EUROPEEN DE L'ÉDUCATION

Région européenne de l'IE

REGION
EUROPEENNE-
CSEE

Table ronde des PECO du CSEE - Riga, Lettonie, du 27 au 29 septembre 2017

Présidente

Christine BLOWER

Adoptée par le Comité du CSEE le 23 octobre 2017

Vice-Président(e)s

Odile CORDELIER
Andreas KELLER
Trudy KERPERIEN
Dorte LANGE
Galina MERKULOVA
Branimir STRUKELJ

Dans le contexte de la résolution [Autonomiser les syndicats de l'enseignement : la clé pour la promotion de l'éducation de qualité](#)

et de [la déclaration de la Table ronde du CSEE, 2015](#)

Déclare ce qui suit :

en dépit du fait que l'investissement public **dans l'éducation de haute qualité** est considéré comme vital pour le bien-être social et le progrès économique, le secteur de l'éducation dans les PECO est lourdement touché par des réductions continues depuis 2008-2009, ce qui affecte les enfants et les jeunes ;

la réduction continue du financement public des systèmes d'éducation dans de nombreux PECO a ouvert plus largement la porte à **l'éducation privée** (en particulier dans les secteurs de la petite enfance et de l'enseignement supérieur et de la recherche), à l'augmentation des frais de scolarité et des prêts étudiants et/ou à un glissement vers une gestion et des pratiques de gouvernance commerciales de l'enseignement supérieur ;

de telles pratiques ouvrent la voie à des environnements de travail de plus en plus concurrentiels, mais elles mettent aussi directement en danger les conditions de travail des enseignant(e)s et autres personnels de l'éducation, notamment l'autonomie professionnelle et les conditions d'emploi ; elles empêchent la prestation et l'accès à une éducation de qualité pour tous/toutes les étudiant(e)s ;

plus récemment, les syndicats des PECO ont connu une tendance à **la prise de décisions unilatérales des gouvernements au détriment du dialogue social**, de l'autonomie des partenaires sociaux et de leur droit de négocier collectivement pour établir des conditions de travail équitables. Les syndicats de l'éducation des PECO ont dû faire face à des défis sans précédent pour la poursuite et le renforcement de la couverture, la portée et les positions à défendre dans le cadre de la négociation collective, notamment le salaire du personnel de l'enseignement ;

malgré la réticence croissante des gouvernements à consulter les partenaires sociaux sur les réformes et les politiques, les syndicats de l'éducation des PECO ont cherché d'autres moyens de défendre les droits des enseignant(e)s et des personnels de l'éducation et de faire entendre leur voix, en relevant le défi de réfléchir à des stratégies novatrices visant à **attirer, recruter et organiser de nouveaux membres** ;

ces tentatives sont encore plus complexes dans plusieurs des PECO compte tenu des difficultés engendrées par les campagnes anti-syndicales menées par les médias et les gouvernements et de l'émergence d'organisations parallèles prétendant représenter les enseignant(e)s et visant à réduire leur rôle et leur attrait pour la société ;



5, Bd du Roi Albert II
1210 Bruxelles, Belgique
Tél +32 2 224 06 91/92
Fax +32 2 224 06 94
secretariat@csee-etuce.org
<http://www.csee-etuce.org>

Directrice européenne

Susan Flocken

Trésorier

Mike JENNINGS

à la lumière de l'afflux de **réfugié(e)s** en quête de sécurité et de sûreté et au nombre desquels figurent de nombreux enfants et jeunes non accompagnés et de l'intense **mobilité** dans toute l'Europe, l'éducation joue un rôle essentiel dans l'élaboration de sociétés accueillantes ;

l'inclusion des migrant(e)s et des réfugié(e)s dans la société n'est pas possible sans des systèmes d'éducation inclusive et équitable et des personnels de l'éducation à la fois soutenus et source de soutien ;

l'éducation et notamment **le personnel de l'éducation** façonnent les personnalités des élèves en aidant les étudiants devenir actifs et responsables, en forgeant leur sens **démocratique** et en les encourageant à devenir des citoyens engagés doués de sens de **la pensée critique et de la résolution de conflits**. Au travers de l'éducation, les étudiant(e)s comprennent les **droits fondamentaux**, et se les approprient, **ils/elles apprécient la diversité et font preuve d'une compréhension mutuelle** ;

par ailleurs, **l'éducation contribue à l'unification et à la cohésion sociale** et les favorise ; elle se trouve au cœur d'une lutte internationale contre toutes les formes de discrimination et d'inégalité, y compris les inégalités entre les genres, ainsi que les idéologies xénophobes, l'intolérance, la haine, la violence et la radicalisation menant à l'extrémisme violent ;

il est de la plus haute importance de **renforcer le statut et l'image de la profession** enseignante dans les PECO, notamment en augmentant le salaire du personnel de l'éducation et en garantissant **des conditions de travail et d'emploi** décentes ;

les gouvernements des PECO doivent s'engager à fonder leurs décisions relatives à l'amélioration des systèmes d'éducation sur l'efficacité et la durabilité du **dialogue social** avec les syndicats de l'éducation ;

engage les syndicats de l'éducation des PECO à :

1. faire campagne pour la paix dans le monde entier en appelant les gouvernements à basculer les investissements consacrés aux dépenses militaires vers l'éducation et à soutenir l'intégration des enfants et enseignant(e)s migrant(e)s et réfugié(e)s.
2. soutenir les procédures de reconnaissance des enseignant(e)s réfugié(e)s et migrant(e)s pour leur permettre d'obtenir le statut juridique de demandeurs d'asile ;
3. plaider en faveur de l'augmentation des **investissements dans l'éducation** et à appeler les gouvernements à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour recueillir suffisamment de recettes publiques pour **financer les systèmes d'éducation inclusive et équitable**, notamment en luttant contre la fraude, l'évasion et l'évitement fiscaux et en dénonçant toute pratique de cadeaux fiscaux pour les riches et pour les entreprises ;
4. encourager l'IE à faire pression auprès des organisations intergouvernementales en vue d'augmenter les investissements dans l'éducation pour qu'ils atteignent au minimum 6 % du PIB ;

5. **renforcer, maintenir ou rétablir un dialogue social efficace dans le secteur de l'éducation** dans les PECO et à s'opposer à toute limite à la portée de la négociation afin d'améliorer le statut des enseignant(e)s qui méritent un salaire décent, des conditions de travail décentes et des contrats permanents ;
6. éveiller la sensibilisation au sein du mouvement syndical mondial de l'éducation pour faire pression en faveur d'une convention sur la profession enseignante complétant la Recommandation OIT/UNESCO concernant le statut du personnel enseignant (1966) et la Recommandation de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur (1997)¹ ;
7. s'opposer **fermement à toute tentative de privatisation** de et dans l'éducation, qui est préjudiciable pour la profession et pour les conditions de travail des enseignant(e)s et de tous les personnels de l'éducation ;
8. aider les affiliés des syndicats de l'éducation à assurer une **éducation à la citoyenneté démocratique** comme outil pour créer des environnements d'apprentissage sûrs et sécurisés dans le respect de tous et à assurer une **formation continue pour les enseignant(e)s** sur l'éducation des migrant(e)s en vue de faciliter l'inclusion des migrant(e)s et des réfugié(e)s dans l'éducation dans les PECO.
9. promouvoir **l'égalité des genres** au sein de la profession enseignante et à fournir aux affiliés des syndicats de l'éducation des outils pratiques et des pratiques pour améliorer l'égalité et le développement d'une approche sensible à la dimension de genre dans l'éducation ;
10. s'engager activement pour **améliorer la condition des enseignant(e)s** dans les PECO afin de surmonter la pénurie de personnel éducatif qualifié, y compris en faisant campagne pour faire respecter les droits des enseignant(e)s ;
11. encourager le CSEE à mener une recherche auprès des organisations membres sur les salaires des enseignant(e)s en comparaison avec d'autres diplômé(e)s de l'enseignement supérieur et à continuer à faire campagne pour une augmentation de salaire ;
12. **renforcer les affiliations aux syndicats de l'éducation en affiliant de nouveaux membres** par le biais d'outils et de pratiques innovants, d'échanges d'informations avec d'autres syndicats, de l'amélioration de l'échange d'informations avec les membres actuels et futurs sur le travail syndical et leurs droits en tant qu'enseignant(e)s qualifié(e)s, et à mener des campagnes de lutte contre l'image négative des syndicats de l'éducation transmise par les médias dans de nombreux PECO.
13. assurer la participation des membres des syndicats de l'éducation dans les discussions sur la législation et les questions économiques et sociales ayant une incidence sur les enseignant(e)s ;

¹ http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---sector/documents/normativeinstrument/wcms_493315.pdf

14. contribuer à l' **unité et à la solidarité au sein du mouvement syndical européen pour l'éducation** notamment par le partage de l'information et de l'expérience, la mise en œuvre de projets d'intérêt mutuel et la solidarité ;
15. **promouvoir d'autres valeurs communes universelles** comme la démocratie, la tolérance, la liberté et la non-discrimination pour prévenir l'extrémisme et la radicalisation violente, notamment en renforçant la coopération avec les autorités nationales chargées de la famille et de la protection sociale afin d'élaborer des politiques, des plans d'action et des programmes concrets pour aborder la question ;
16. élaborer, mettre en œuvre et plaider pour des formations, des programmes scolaires, des campagnes médiatiques ou tout outil permettant d'aider les enseignant(e)s à lutter contre la violence et l'extrémisme dans les écoles, et à coopérer avec toutes les parties prenantes (élèves, enfants, parents, autorités à tous les niveaux, ONG, police, médias) dans cet objectif ;
17. exhorter les gouvernements nationaux à faire en sorte que le programme scolaire abordent les principes de tolérance, de lutte contre la violence, l'extrémisme et la discrimination ;
18. encourager le Secrétariat du CSEE à rassembler des preuves à l'échelle nationale sur la manière dont les principes susmentionnés sont mis en pratique dans les programmes scolaires en vue de rendre les résultats disponibles pour un public plus large ;
19. faire pression au niveau national pour l'inclusion des droits des enseignant(e)s à ce sujet dans le cadre juridique et pour fournir des formations sur : le travail avec les minorités ethniques, l'éducation à la citoyenneté démocratique et la manière de faire face à la violence au travers d'outils TIC (notamment l'utilisation responsable des réseaux sociaux et d'autres outils TIC) ;
20. poursuivre la lutte pour **une éducation de qualité pour toutes et tous** et pour la réduction des inégalités dans l'éducation ;
21. **sensibiliser** leurs affiliés quant à **la présente déclaration**.

**Le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) représente 132 syndicats de l'éducation et 11 millions d'enseignant(e)s dans 50 pays d'Europe. Le CSEE est un partenaire social du secteur de l'éducation au niveau européen et est une fédération syndicale européenne de la Confédération européenne des syndicats (CES). Le CSEE est la Région européenne de l'internationale de l'éducation, la fédération mondiale des syndicats de l'éducation.*